

## Compte-rendu de l'assemblée générale de la section du lundi 21 mars 2011 à Lausanne.

15 présents (c'est peu !!!) et 10 excusés.

Invités: Dominique Diserens , secrétaire central de impressum, et Grégoire Nappey, rédacteur en chef adjoint de 24 Heures, responsable multimédia.

1. **Activités:** Le travail de la section s'est orienté cette sur deux axes :

- L'information aux membres.
- Le respect des droits d'auteur.

Vous trouvez sur notre site la liste de nos principales activités.

<http://www.photoreporters.ch/vie-de-la-section-fr144.html>

2. Adoption des **comptes** bouclés au 31 décembre 2010.

Les comptes sont en bonne santé. Les principales dépenses sont liées à l'information sur notre site web et, dans une moindre mesure, aux frais pour les séances de travail. Rappel de l'existence de notre fonds Coup'd'pouce. Une nouvelle répartition des cotisations a été décidée, à savoir : la cotisation de section baisse de 10.- au profit de la cotisation centrale qui augmente de 10.-.

3. Réélection du **comité** :

Jean-Philippe Daulte et Philippe Maeder coprésidents; Denis Balibouse, Régis Colombo, Dominic Favre (trésorier), Laurent Gilliéron, Olivier Maire, Patrick Martin.

4. Préparation de l'**assemblée nationale des délégués de impressum.**

Délégués : Philippe Maeder et Niklaus Stauss

Le point fort est le **renouvellement de la CCT adaptée au multimédia** et le nouveau barème que nous présente Dominique Diserens :

En 2010, les éditeurs en Suisse romande demandaient une révision partielle de la CCT sur divers thèmes, en priorité les droits d'auteurs dans un environnement multimédias, à défaut de quoi ils résilieraient la CCT pour fin 2011. Afin de conserver la CCT, nous sommes entrés en matière.

Pour les salariés, nous avons obtenu quelques avantages.

En ce qui concerne les droits d'auteur des livres, il s'agit en clair de fixer le tarif de la journée d'un indépendant et de définir quelle est l'étendue de la cession des droits patrimoniaux.

La journée sera donc augmentée de 10%

Le travail livré peut être utilisé pour une parution sur le support papier et les supports numériques du titre qui l'a commandé.

La journée sera augmentée de 15%

Si le travail livré peut être utilisé de façon illimitée par le titre qui l'a commandé et un titre travaillant en synergie établie et régulière (par ex: 24H/TG ; Le Matin/Le Matin dimanche) ainsi que sur les supports numériques de ceux-ci.

Les reparutions dans d'autres titres que celui qui a commandé le travail ( sauf synergie) sera payé plein tarif, comme c'est le cas actuellement.

En clair le barème actuel est augmenté et simplifié pour tous.

Les contrats individuels à la baisse et faisant pression pour des cessions de droit sont caducs.

Le prix à payer est la cession de droit pour les reparutions dans un même titre (mais beaucoup avaient déjà cédés ces droits dans des contrats individuels). Le succès de taille est que nous continuons à avoir un tarif contractuel et une CCT. Ceci ne va plus de soit, il faut en être conscient.

## 5- Que peut attendre une rédaction multimédia des photographes?

Sans faire un compte-rendu de l'intéressante discussion que nous avons eu avec Grégoire Nappey, nous évoquons ici quelques aspects.

L'information sur les médias électroniques n'est plus un projet d'avenir, c'est une réalité d'aujourd'hui. Après le site web et le iPhone, la tablette électronique (IPad) ouvre des perspectives très intéressantes pour la presse. De nouvelles tranches d'âges adoptent les médias électroniques, un système d'informations téléchargeables et payantes peut être envisagé plus sérieusement, la qualité de l'écran permet une utilisation et une mise en valeur de la photographie.

Pour les photographes, quelques points sont à retenir:

- Envoyer aussi vite que possible une première image de l'événement ou du sujet.
- Pour les « diaporamas », réaliser une série d'images qui racontent une histoire et montrent le sujet sous différents angles (vue générales, gros plans, aspect journalistique).
- Pour illustrer les dépêches d'agences, faire plus de photos prétextes ou photos symboliques pour les archives qui doivent se renouveler.
- De plus en plus souvent, des photos seront commandées que pour le web.
- Même pour le multimédia, les photos doivent continuer d'avoir une légende complète.
- Dans les rédactions, la collaboration entre le print et le web doit être amélioré.
- La vidéo va être plus souvent utilisée.
- Il faut être conscient que, autant pour la prise de vue que pour le traitement des images (ou le montage vidéo), des problèmes de temps et d'argent qui se posent. Il faut en discuter.

Mais d'une manière générale, les médias électroniques constituent une ouverture pour la production d'images plus qu'un obstacle.

Lausanne, le 8 avril 2011